

# L'Ami du Colon

Alex. Henuzel

"Aidons-nous les uns les autres"

Organe de la Coopérative des Colons du Nord

"Pater meus agricola"

AMÉDÉE DENAULT, Editeur-Rédacteur.

NOMININGUE, LE 21 DECEMBRE 1906

VOL. I—No 29

## SYMPATHIE

Il y a eu quarante ans le 13 octobre dernier, le premier numéro du premier journal français des Bois-Francs—les cantons de l'Est—faisait son apparition à Sherbrooke. Il a suspendu sa publication, mais son œuvre est restée et elle pour suit son cours. Cette vaste région qui ne comptait alors qu'une poignée des nôtres, est devenue l'un des châteaux-forts de la race française sur ce continent. La population catholique y a atteint le chiffre de plus de cent mille âmes. Le diocèse de Sherbrooke, érigé en 1874, est l'un des plus florissants du pays. Dans l'agriculture, le commerce, l'industrie, les professions libérales, les nôtres rivalisent avec les autres races et promettent de les devancer à courte échéance.

A quoi cet immense progrès est-il dû ? On peut le dire sans crainte d'être démenti, cela est dû surtout aux luttes et aux efforts du *Pionnier*.

Au moment où allait s'imprimer la première feuille, un visiteur se présentait aux fondateurs, MM. H. C. Cabana, mort en 1901, et L. C. Bélanger, aujourd'hui encore avocat à Sherbrooke. Il leur tint ce langage : "— Je suis de passage dans votre ville naissante. On m'a appris la naissance de votre feuille. Je viens vous offrir mes félicitations et mes souhaits de prospérité et de succès. Votre politique n'est point la mienne, nous ne serons point toujours d'accord là-dessus, mais je vois dans votre journal un éducateur et un ami du peuple. A ce titre, vous avez droit à toutes mes sympathies et je viens vous les offrir."

Cet homme était Jean-Baptiste Eric Dorion, "l'Enfant terrible," alors député de Drummond, Arthabaska.

Cet homme était un patriote. Lui aussi, il a puissamment contribué au déboisement, au défrichement et à la colonisation de cette partie du pays.

Un peu plus tard, feu Georges-Etienne Cartier disait à M. Bélanger : "— Vous redoutez la clause relative aux douze comtés soudisant anglais dans l'Acte d'Union. Soyez sans inquiétude ; dans vingt-cinq ans, nos nationaux auront la majorité dans vos beaux cantons, et alors vous élirez des députés de notre race ; vous y ferez la pluie et le beau temps. Vous changerez les limites de vos comtés quand bon vous semblera. Vous serez puissants à votre tour."

La prédiction du grand patriote est accomplie. Les événements ont marché à vue d'œil.

La population de Sherbrooke est maintenant de quatorze mille âmes. Le croirez-vous ? Les Franco-Canadiens y sont au nombre d'environ neuf mille !

A quoi cela est-il dû ? Nul doute, à l'œuvre bienfaisante et irrésistible de la colonisation.

Le comté de Compton est en voie de passer entièrement aux mains des nôtres. Pourquoi cela ? Parce qu'ils sont les meilleurs colonisateurs du monde.

Ces réflexions me sont inspirées par la lecture de l'AMI DU COLON, que son habile et patriotique rédacteur a eu la courtoisie de m'adresser, à moi, "un vieux de la vieille", qui ai tant lutté pour la belle cause de la colonisation. Je n'ai pas eu l'avantage de visiter encore la région de Nominique ; mais j'en ai entendu parler. J'abonde dans le sens des idées de mon ami, M. Amédée Denault : Restons chez nous et fortifions-

nous. Nous n'avons rien à gagner en allant disséminer nos forces vives au sein des nouvelles provinces du Nord-Ouest. Là-bas, les nôtres seront toujours comme sont ceux qui sont allés grossir la population des Etats-Unis : une goutte d'eau dans l'océan. Ils seront dans la patrie nationale, mais ils ne seront point "rois et maîtres" chez eux, ni dans leur élément.

A cette époque de l'année qui va finir, à cette heure des bons souhaits, j'envoie donc les miens, avec mon obole, à l'AMI DU COLON.

Je lui souhaite de voir sa circulation s'accroître de plus en plus et son influence grandir dans les rangs de la société canadienne-française. Que tous les patriotes encouragent son œuvre ! Un dollar par année, ce n'est rien pour un chacun, mais le nerf de la guerre pour l'organe dévoué de nos compatriotes de cette région lointaine et si pleine d'avenir. Rappelons-nous que l'union fait la force et que, à l'exemple de nos ancêtres, nous pouvons tout, en restant fidèles au drapeau, en marchant la main dans la main, en mettant notre sort en commun, comme des frères !

L. C. B.

Sherbrooke, 17 décembre 1906.

## OU VAS-TU, LA CHRÉTIENNE ?

L'heure est arrivée où les cœurs qui gardent encore une instinctive affection pour le vieux sol garlois et ses traditions de piété quatorze fois séculaires, se posent avec un redoublement d'angoisse les poignantes questions que le barde Botrel a émises, en une poésie si vibrante :

"Quo vadis ? Quo vadis ?  
[la Chrétienne ?...]  
"Quo vadis ? Quo vadis ?  
[France, où vas-tu ?

Quelques-uns ont dit : la France s'en va, de ce pas, vers l'abîme, à la catastrophe. Sans hésiter, nous répondons : non ; la France, aimée de Dieu malgré ses fautes et ses erreurs, s'en va à la régénération, à l'émancipation des tyrannisés de l'impunité. Comme elle a beaucoup péché, et comme elle a beaucoup aimé, d'autre part, Dieu lui fournit l'occasion de revenir à ses antiques splendeurs, mais en passant par le creuset des grandes épreuves... *Per aspera ad astra*.

L'excès du mal est sur le point de provoquer l'irrésistible réaction. Ah ! ils lui ont déjà fait bien du mal, les meneurs impies, les entrepreneurs en déchristianisation, que la France, en de funestes crises d'égarément libertaire, a cru pouvoir se donner comme maîtres ! Ce n'est peut-être pas tout encore ; mais ce sera bien vite assés pour que Dieu fasse miséricorde à la France et confonde ses tyrans.

Oh ! les insensés émissaires des loges maçonniques et de la révolution sociale, ils ont cru pouvoir employer la France à miner le roc qui sert d'assise à l'Eglise du Crucifié divin ! Ce sont là de tout autres manœuvres que les légendaires *Gesta Dei per Francos* : la France ne saurait y trouver de succès.

Is ont pu, dans leur fol orgueil, se moquer du vieux Pape blanc, le successeur de Pierre, et déchirer, sans son assentiment, un contrat solennel qui les obligeait tout aussi bien que Lui. Après cette rupture violente, ils ont poussé le cynisme jusqu'à proposer au Lieutenant du Christ, pour Lui-même et pour la fraction de son armée pacifique qui se trouve en territoire français, un régime d'asservissement à la franc-maçonnerie, à la congrégation de Satan. Le vieux Pape blanc est resté calme, digne, paternel, mais ferme. Avec énergie, mais sans ostentation, il a répondu NON aux tentateurs. A ve lui, les évêques, ses généraux de divisions, les prêtres, ses officiers et sous-officiers, et la grande mas-

se des légionnaires eux-mêmes ont dit NON ! Les fils des croisés ne vont point tendre leurs mains aux fers que présentent les fils de Satan... Et les meneurs impies sont demeurés abasourdis, en présence de la situation inattendue que leur créait cette tranquille et inéluctable énergie.

Alors, ils se sont inspirés des conseils de a rage. Comme ils avaient chassé le bon convent des religieux et les bonnes sœurs, pour les jeter, souvent de nuit, sur le chemin de l'exil, ils ont mis les évêques à la porte de leurs palais épiscopaux, les prêtres hors de leurs presbytères. Ils n'ont pas, depuis la fatale échéance du 11 décembre, où leur loi de séparation — prononcée d'oppression — devait prendre effet, si le Pape l'eût permis, osé fermer les églises au culte, mais ils y font surveiller par leur police les prêtres, auxquels ils dressent des procès-verbaux pour contravention. Ils ont vidé les séminaires, qu'ils veulent de nouveau, comme en 1793, de leurs séminaristes catholiques, qu'ils se disposent à envoyer à la caserne. Ils ont commis l'ignominie, qui ne s'était pas encore vue en France, de reconduire de force à la frontière un représentant diplomatique, M. Montagnini, chargé d'affaires du Vatican. Ils allaient se porter aux dernières extrémités, Clémenceau, leur chef de file, ayant dit : " Les catholiques veulent la guerre, ils vont l'avoir à fond " ; mais voici que la réaction, déjà, menace de s'imposer. Les anti-christs de France, comme naguère Bismarck, le chancelier de fer, se préparent à se rendre à Canossa. Ebahis du violent choc en retour qui les menace, ils ne craignent pas tant pour leur malheureux pays de France, qu'ils sont à ruiner, que pour leur pouvoir politique, leurs moyens d'exploitation et de terrorisme, lesquels fléchissent et chancellent. Aux dernières nouvelles, ils préparaient d'urgence une loi spéciale, créant un *modus vivendi* qui rendrait à peu près soutenable la situation et retarderait un peu l'échéance des châtimants qu'ils se sont attirés...

Aussi bien se prépare-t-elle terrible, la réaction mondiale contre les funestes conspirateurs qui, en humiliant et affaiblissant la France, font reculer de bien des années la civilisation universelle.

C'est l'Eglise, forcée de retirer à la France le protectorat des chrétiens d'Orient, et de diminuer ainsi profondément, au profit de l'Autriche et de l'Italie, le prestige glorieux de sa Fille Aînée... C'est l'Angleterre catholique, par l'archevêque de Westminster ; c'est l'Amérique chrétienne, par le cardinal Gibbons et l'archevêque Farley, de New-York, mettant au ban de l'opinion publique la France officielle, à cause du jeu infamant auquel se livrent ses gouvernants. C'est l'Eglise catholique universelle, par l'épiscopat des diverses nations, protestant avec énergie contre ces attentats parlementaires au bon sens et au bon droit ! C'est l'intérêt matériel de la France même mis en péril, par des attitudes comme celle des Chevaliers de Colomb, de l'Amérique du Nord, des milliers et des milliers d'acheteurs, décidant, en manière de protestation pratique, de boycotter sans merci tous les articles d'industrie et de commerce français...

Oh ! non, nous espérons que la vague vengeresse a suffisamment monté comme cela : elle n'ira pas beaucoup plus loin. Dieu aura pitié de la France, et réservera les foudres de son courroux pour la mente de fanatisés qui la trahissent, comme ils l'ont flétri.

Il nous semble que déjà l'on voit poindre, à travers la fumée encore opaque des intrigues infernales, les premières lueurs de l'aurore de salut. O ! Dieu, sauve la France, par votre Sacré-Cœur !

Pour nous, les catholiques francophones, à qui la France reste encore chère, au sein de ses égarements, gardant la confiance *quant même* en des jours meilleurs, confiance tenace et tranquille dont le magnanime Pie X nous donne l'exemple, redisons l'Acte de foi sublime de Paul Déroulède, le poète-soldat, président de la Ligue des Patriotes :

" Je crois en Dieu ! la France attristée, abattue, Laisse opprimer son âme et forcer son aveu : La grande nation dort, du sommeil Mais l'heure du sursaut viendra : [je crois en Dieu !"

## Le Cri d'Alarme !

Quelqu'un de bien en place pour savoir et connaître, pour voir loin et voir juste, et qui, d'autre part, n'a jamais cessé de témoigner à l'œuvre de la colonisation dans la région Labelle le plus sympathique intérêt, nous fait l'honneur d'adresser à l'AMI DU COLON la lettre suivante, qui s'explique d'elle-même. Nous la soumettons telle quelle à nos lecteurs, bien assurés d'avance qu'ils trouveront profit à en méditer l'importance :

\*\*\*, 15 décembre 1906.

Monsieur, Vous avez dû voir comme moi, par les journaux, qu'on cherche à obtenir, au Parlement fédéral, à Ottawa, une prolongation des délais pour commencer la construction du chemin de fer de Nominique au Rapide de l'Original, quoique les subsides soient votés depuis la dernière session à Ottawa et à Québec.

Si le Nord-Ouest de Montréal veut conserver sa population, ses habitants devront se remuer, s'agiter, s'objecter à la prolongation des délais demandés ; les conseils des municipalités de Campbell, de Kiamika, de Robertson & Pope, de Wurtele, Moreau, Gravel, de Bouthillier, Wabasse, Dudley devraient s'assembler, proposer et adopter des résolutions protestant contre cette prolongation de délais ; des assemblées de paroisses devraient avoir lieu partout, et on devrait y adopter des résolutions au même effet ; des requêtes devraient être faites, démontrant l'urgente nécessité de la construction de ce chemin.

Dans ces résolutions et requêtes, on pourrait exposer que cette partie là de la Province de Québec, quoique composée d'un sol des plus propres à l'agriculture, est en train de se dépeupler à cause d'absence de marché et de voies de communication pour atteindre le marché, enfin dire tout ce qui milité contre la prolongation de ces délais et tout ce qui est en faveur de la construction immédiate du chemin de fer en question. Il serait peut-être urgent d'envoyer une nombreuse délégation, composée des gens les plus marquants des cantons plus haut mentionnés, et de faire diligence.

Prière de tenir compte aussi qu'il y a des gens intéressés à retarder la construction de ce chemin.

La présente lettre est adressée à tous les révérends curés, et aux maires, conseillers et quelques autres personnes des cantons plus haut mentionnés.

Nous n'avons pas à commenter beaucoup, pour le moment, l'avertissement solennel et pressant qu'on vient de lire. Nous ferons tout simplement remarquer qu'il cadre entièrement avec la teneur de notre article du 7 décembre, sous le titre : " C'EST ASSEZ TEMPORISER. "

Le témoignage de notre digne ami arrive à point pour confirmer ce que nous disions nous-mêmes de cette manœuvre infâme, en la dénonçant pour la première fois. Accorder de nouveaux délais — elle en obtint l'an passé — à la Cie de Chemin de Fer de Colonisation du Nord, pour la construction du tronçon Nominique Rapide de l'Original, quand aucun motif avouable n'existe plus pour la retarder, et qu'au contraire, tout la presse de remplir au plus tôt ses engagements formels, au printemps prochain,

c'est se rendre volontairement complices d'une odieuse conspiration pour ruiner la région Labelle ; et cela au profit de quelques manipulateurs qui attendent... afin de disposer des terres qu'ils ont obtenues comme subventions provinciales à cette ligne, quand les dites terres auront pris la plus-value que doit leur donner la construction du G. T. P.

De cette complicité, de cette conspiration, nous tiendrons responsables au premier degré, devant l'opinion publique, les députés des deux côtés de la Chambre, à Ottawa, qui négligeront de combattre avec énergie, par la propagande et par le vote, cette audacieuse demande d'extension de délais. Nous l'avons déjà dit : ou construire sans plus de retards, ou voir annuler sa charte, voilà à quelle nécessité d'intérêt public doit être acculée la compagnie, sans échappatoire !

## OBITUAIRE

De mes sympathiques lecteurs et amis, en leur faisant part du deuil où je viens d'être plongé, je sollicite l'aumône d'une fervente prière pour le repos de l'âme de mon regretté frère Joseph-Olivier-Damien-Coursol Denault, décédé, à S. Henri de Montréal, le 11 décembre, en la 33<sup>e</sup> année de son âge, dans la communion de notre Mère la sainte Eglise ; et inhumé à Salaberry de Vallevfield, le 14 décembre 1906.

AMEDEE DENAULT

## Sentences anti-maçonniques

" Que ceux qui, par le plus grand malheur, ont donné leur nom à quelque-une de ces sociétés de perdition (maçonniques) sachent donc qu'ils sont strictement tenus de s'en séparer, s'ils ne veulent pas rester retranchés de la communion chrétienne et perdre leur âme dans le temps et dans l'éternité ! "

LÉON XIII, Pape.

## ECHOS DU DEHORS

C'est aujourd'hui, 21 décembre, solennité de S. Thomas, apôtre, la fête patronale de S. G. Mgr J. Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa. L'AMI DU COLON offre au vénéré prélat, notre métropolitain, l'hommage de ses vœux les plus sincères.

Cet excellent confrère de la région du Nord, l'AMI DU COLON, élève avec raison la voix contre la Cie de chemin de fer de colonisation du Nord qui doit s'adresser au Parlement fédéral, à la présente session, pour en obtenir de nouveau une extension des délais dans lesquels elle s'est obligée de construire sa ligne de Nominique au Rapide de l'Original. Il y a sur la Lièvre et la Kiamika, des centaines, nous pourrions dire des milliers de colons qui attendent la construction de cette voie ferrée qu'on leur fait espérer depuis longtemps. Ce serait se moquer de ces braves gens que de temporiser encore ; ce serait porter un coup sinon fatal, du moins des plus compromettants à l'œuvre vitale pour nous de la colonisation.

(Le Journal de Waterloo)

Le dernier numéro de "l'Opinion", daté du 15 décembre, nous apportait la suggestive interrogation qui suit : " M. Langlois, directeur du "Canada", est-il ce même M. Langlois que M. Armand Lavergne a accusé publiquement d'être franc-maçon ? "

Voilà un correctif, encore modeste mais appréciable tout de même, à la fâcheuse impression créée par le mutisme antérieur de "l'Opinion", et que nous signalons le 14 décembre. Mais "l'Opinion" devrait bien prendre la forme positive et nous fournir des renseignements précis sur le véritable statut de M. Langlois à l'égard de la franc-maçonnerie. Nous croyons M. Beauchesse, avec son talent insinuant, tout à fait en mesure de mener à bon terme cette intéressante tâche.

A Maisonneuve, près Montréal, dimanche dernier, S. G. Monseigneur l'archevêque de Montréal a béni la magnifique église dont on vient de doter ce futur quartier important de la métropole. Le sera, de l'aveu de tous, l'un des plus beaux temples catholiques du vaste diocèse de Montréal, pourtant si riche à cet égard. A la grand'messe

de circonstance officiait Mgr Dugas, curé de Cohoes, N. Y., et frère de M. le curé de Maisonneuve. M. Pabbé Curotte, secrétaire de l'Université Laval, a prêché le sermon du jour.

Une bien triste nouvelle nous arrive de S. Boniface, où la mort vient de frapper, au cours d'un voyage qu'il faisait dans l'Ouest, M. Armand Dugas, un brillant jeune avocat de Joliette, fils du député fédéral de Montcalm, et l'un des membres en vue de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne. M. Dugas faisait une visite à Nominique aux premiers jours d'octobre dernier, juste avant de partir pour l'Ouest, avec son père. Nous saluons son passage avec bonheur, car nous l'estimions comme l'un de nos jeunes Canadiens-français d'avenir. La semaine d'ensuite, il s'en allait vers le Nord-Ouest. Une fièvre maligne, soudainement déclarée, le cloua sur un lit d'hôpital à S. Boniface, où il vient de succomber, après de vaines espérances de recouvrement. Nos condoléances les plus sincères à son digne père, notre sociétaire distingué, et à l'A. C. J. C.

La France littéraire déplore le décès prématuré de l'une de ses plus pures illustrations contemporaines, M. Ferdinand Brunetiere, l'éminent critique, directeur de la " Revue des deux Mondes " et membre de l'Académie Française. M. Brunetiere est mort à 57 ans, dimanche le 9 décembre, des suites d'une maladie qu'on ne croyait pas fatale. Le monde catholique pleure sur cette tombe avec la France intellectuelle ; car Brunetiere, depuis sa conversion éclatante aux vérités de la foi, il y a six ans, était devenu l'un des apologistes laïques les plus éloquents et les plus convaincus de la croyance catholique. En récompense de ses services éminents rendus à la bonne cause, services non moins précieux qu'ils furent brefs, puisse Dieu avoir révélé au puissant écrivain la plénitude de sa miséricorde !

" La Vigie " se glorifie d'avoir tracé dans le germe le projet du grand journal catholique-indépendant, à Québec, au moyen de ce qu'elle nomme cyniquement son "modeste avertissement." Nous avons fait connaître la nature de cette sommation insolente, dont le confrère a, du reste, éprouvé le besoin de s'exécuter. Nous estimons qu'il se vante aujourd'hui à contre temps. Sa violente sortie était de celles qui font plutôt se dresser les lutteurs qu'elles ne les abattent. Et puis, nous avons vu, par l'irréfusable témoignage de l'honorable M. Thomas Chapais, que la prétendue apparition prochaine du grand organe catholique espéré était encore une nouvelle prématurée, probablement lancée à dessein, par le "Canada" et ses compères, afin de justifier les protestations avant la lettre.

Un nouvel organe du parti conservateur doit paraître à Montréal, cette semaine, juste au début de la seconde année d'attente, à la suite de la convention conservatrice des 12 et 13 décembre 1905. La nouvelle gazette sera d'abord hebdomadaire, puis semi-hebdomadaire et finalement quotidienne, si les promoteurs accomplissent leurs desseins. Elle aura pour éditeur et directeur notre actif et persévérant confrère, M. Arthur Sauvé, actuellement directeur de la " Nation ", à S. Jérôme. La feuille qui va naître s'appellera " Le Pays ", si l'on en croit la " Nation " ; mais ce nom n'évoquerait-il point des traditions un peu libérales ? D'après la " Presse ", le nom du jeune confrère sera " Le Canadien ", et cela ferait revivre le premier organe patriote des Canadiens-français, le fameux journal d'Etienne Parent.

Nous demanderions bien la réforme de la loi sur le libelle, mais le navet " Ami du Colon " va crier au socialisme ?

Tel est le ton sur lequel on traite parfois de graves questions, dans le " Nationaliste ". Eh ! bien non, monsieur, répondrons-nous — puisqu'aussi bien, à ce coup-ci, le jeu en vaut la chandelle — si vous préchiez cette urgente réforme de la loi du libelle, nous soutendrions loyalement votre effort. C'est une attitude que nous avons prise de longtemps, peut-être bien avant que vous n'y eussiez vous-même songé, sous la pression des circonstances adverses... Ce n'est point par cette route que vous êtes le plus exposé à verser dans le socialisme.

Tout en condamnant et combattant la grande hérésie sociale du collectivisme, vous le savez très bien, à l'AMI DU COLON on est sincèrement dévoué à toutes les saines conquêtes démocratiques, au nombre desquelles nous rangeons une plus grande liberté de la presse, pourvu que cela ne soit point poussé jusqu'à la licence.

Vous savez cela, messieurs du " Nationaliste ", et laissez-nous vous rappeler que, pour ne se croire point " navet ", il faut au moins se garder de se montrer " canaille " — vous n'êtes pas tenu de lire : " canaille, oh ! "

Nous déposons l'hommage de nos respectueuses sympathies auprès du cercueil de M. le chanoine Duhamel, curé de S. Pie, au diocèse de S. Hyacinthe, et l'un de nos plus honorés adhérents du début, à la Coopérative des Colons du Nord. M. le chanoine Duhamel est décédé quasi subitement, en son presbytère, mardi de cette semaine, et l'on fait aujourd'hui même ses funérailles, dans son église paroissiale. Dieu ait l'âme de ce pasteur !

L'AMI DU COLON

Organe de la Coopérative des Colons du Nord.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominigüe, Comté de Labelle, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour l'année, \$1.00
Pour six mois, 0.50
Le numéro, 2 sous

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la région Labelle.

Adresse Postale: L'AMI DU COLON, Nominigüe, Qué.

NOMINIGUE, 21 DECEMBRE 1906

PROPOS AGRICOLES

Importante convention d'agriculteurs à Ottawa

Methodes d'alimentation

Il est intéressant de connaître chacune des deux méthodes d'alimentation préconisées et discutées par les agriculteurs dans la séance tenue à la Ferme Expérimentale.

Les uns, ayant à leur tête M.M. Trudel, de S. Prosper et Fortin, de Ste Anne, se prononçaient ouvertement et fortement en faveur du foin bûché, mouillé et chauffé; ils en appelaient à leur expérience personnelle, car leurs vaches nourries de cette façon, avaient gardé et maintenu une lactation abondante pendant une grande partie de la saison.

Les autres, en plus grand nombre, étaient partisans d'une autre méthode qui, dans le passé, a opéré et opérera dans l'avenir une véritable révolution pour l'hivernement des vaches laitières, je veux dire la pratique de l'ensilage et du blé d'Inde. Il firent remarquer que la méthode de la boulette ou du foin mouillé et chauffé exige une assez forte somme de travail tout l'hiver et ne donne pas un fourrage aussi succulent que le blé d'Inde ensilé. Un fait certain et indiscutable est que l'on ne peut pas rendre au foin ce qu'il a perdu par la dessiccation, tandis que le blé d'Inde mis soigneusement en silo est loin d'avoir perdu ses propriétés alimentaires et nutritives.

Pendant on peut objecter que mettre le blé d'Inde en silo cela demande du travail et du temps; c'est vrai, mais considérez que cette opération, grâce à l'emploi de machines perfectionnées se fait aujourd'hui en quelques jours et que le résultat obtenu est une belle compensation pour la peine et la dépense qu'on s'impose en suivant cette méthode.

A part ces deux systèmes, cela est surtout pratique pour le petit cultivateur, on peut en adopter un autre, qui est de garder le blé d'Inde mis en bottes et récolté vert et s'en servir au fur et à mesure en évitant toutefois de le laisser chauffer, fermenter et moisir. Les vaches laitières le mangent avec délices et le cultivateur n'a pas à s'imposer la dépense que nécessite la construction d'un silo en règle.

Composition des rations d'hiver. M. Grisdale s'exprime ainsi: "On juge de l'économie d'une ration d'après la somme de profits qu'elle donne et non d'après ce qu'elle coûte. Trop de cultivateurs pratiquent sur ce point une économie mal entendue. Il ne s'agit pas de chercher à faire une ration très bon marché mais une ration qui donne le plus grand rendement possible en lait, tout en rapportant le plus de profits. Il faut qu'une ration soit succulente, variée et riche." Après avoir énoncé ce principe, il cite l'exemple de ce qui se pratique à la Ferme Expérimentale: là une bonne vache laitière reçoit par jour de 30 à 50 livres d'ensilage, 5 livres de foin, 5 livres de paille et de 3 à 7 livres de grain. Quand nous avons des plantes-racines, ajoute encore M. Grisdale, nous remplaçons souvent la moitié de la quantité d'ensilage par une quantité correspondante de racines. Généralement on préfère les betteraves aux navets et aux carottes, et pour qu'elles soient plus digestibles, on prend la peine de les hacher, ce qui donne à la ration une saveur caractéristique. A certaines vaches, il est avantageux de donner jusqu'à 7 livres de mouture; pour d'autres qui ont une tendance à engraisser au lieu de donner du lait, il ne faut pas dépasser 3 lbs. L'essentiel sera donc pour un cultivateur intelligent de bien connaître la valeur productive individuelle de chaque vache, en d'autres termes, de savoir ce que vaut

une vache. Or, cette connaissance ne peut s'acquérir que par la pesée et l'épreuve du lait à intervalles réguliers, afin de déterminer si l'augmentation de production est en rapport et en proportion avec l'augmentation de nourriture. Une vache qui est tarie n'a pas besoin d'une ration de production, c'est évident, il faudra donc se contenter de lui donner ce qui constitue la ration d'entretien. Or à la Ferme Expérimentale on suit ce procédé et cette méthode: une vache qui ne donne plus de lait reçoit 35 à 60 livres d'ensilage ou ensilage et racines, 2 à 3 livres de foin, 5 à 10 livres de paille et une livre au moins de grain. Cette ration revient à 6 centins par vache.

Après ces discussions, où les idées et l'expérience des agriculteurs furent tour à tour mises en avant dans le but de s'instruire et de faire connaître au public ce qu'il y a de mieux pour l'alimentation des vaches et la composition de leur ration, les délégués allèrent visiter les étables, le troupeau de la Ferme et purent se rendre compte de visu de ce que M. Grisdale leur avait exposé. Le ministre de l'Agriculture à la séance suivante adressa en français des souhaits de bienvenue aux délégués, membres de l'union expérimentale, les remercia d'avoir répondu en si grand nombre à l'appel du département et leur recommanda instamment d'user de toute leur influence une fois rentrés chez eux pour persuader à leurs amis et voisins d'acquiescer et de pratiquer les connaissances agricoles dont ils avaient pu apprécier la valeur et l'incontestable supériorité.

Ce qui prouve finalement que le colon, le vrai cultivateur devant lui un champ très vaste et que sa profession est noble entre toutes.

Syndicat des Cultivateurs de la Province de Québec

Bureau: 141 boulevard Lange-lier, Québec.

Président: S.G. Mgr Bégin.

Secrétaire: M. F. Audet, N. P.

Ce syndicat peut procurer aux Cercles Agricoles des animaux de race pure: tels que cochons, moutons, bestiaux, chevaux. S'adresser au syndicat.

DOCUMENTS

Ecoles separees d'Ontario

M. Joseph Pope, sous-secrétaire d'Etat, écrit au News, une lettre relative à la question des écoles séparées et des congrégations religieuses, dans laquelle il démontre que le récent jugement du Conseil Privé d'Angleterre qui oblige les membres des communautés religieuses enseignantes à passer des examens est tout à fait contraire, sinon techniquement à la lettre, du moins à l'esprit de l'Acte des Ecoles Séparées de 1863. L'auteur de cet Acte des Ecoles Séparées est l'hon. M. Scott, le secrétaire d'Etat actuel. "M. Scott, écrit M. Pope, le sous-ministre de son département, est encore vivant, pour témoigner de la signification de cette loi, dont il est le père."

Quand le bill des Ecoles Séparées de 1863, passa devant le Parlement, écrit M. Pope, M. Hillyard Cameron proposa un amendement à l'effet que personne, dans le Haut Canada, ne put être employé comme instituteur dans les écoles séparées, sans avoir un certificat de capacité, délivré par le Conseil de l'Instruction publique. M. Scott, le père du bill, et le secrétaire d'Etat actuel, proposa en amendement, que les instituteurs, dans les écoles séparées, soient soumis aux mêmes examens, et obtiennent les mêmes certificats de capacité que les instituteurs des écoles communes, excepté que les personnes qualifiées comme instituteurs, dans le Haut ou le Bas-Canada, soient considérées comme qualifiées sous le présent Acte. M. Cameron s'y opposa, disant que les personnes, dans les saints ordres, et les dames faisant des vœux, étaient qualifiées comme instituteurs sans examen dans le Bas-Canada, mais non dans le Haut-Canada, et que cet amendement allait leur permettre d'enseigner dans le Haut-Canada, sans examen.

Sir John Macdonald supporta l'amendement de M. Scott, pour la raison précisément invoquée contre par M. Cameron, disant qu'il n'était pas convenable de forcer les membres des ordres religieux, hommes ou femmes, de se soumettre à l'épreuve proposée. L'amendement de M. Scott fut adopté, sur division, et inséré dans le bill, qui fut lui-même adopté par 74 contre 30.

Cette clause de l'Acte des Ecoles Séparées de 1863 a toujours été

appliquée et interprétée de la manière entendue par M. Scott, M. Cameron et Sir John Macdonald, par tout le Parlement et toute la presse de ce temps. Maintenant, dit M. Pope, après une période de quarante ans, on nous apprend que tout le monde était dans l'erreur; que le langage employé dans les Statuts n'autorise pas le privilège qu'il a voulu et a toujours été supposé par tous conférer.

Il paraît évident, continue M. Pope, à quiconque prendra la peine d'étudier l'histoire de cette époque, que le Parlement, en 1863, était à déterminer les principes qui devaient présider au gouvernement des écoles séparées du Haut-Canada généralement, et que l'exemption autorisée par l'amendement de M. Scott avait rapport à une classe de personnes, et non pas seulement aux seuls particuliers appartenant à cette classe au moment de la rédaction et l'adoption de l'Acte. Le langage dont on s'est servi à cet effet peut avoir été impropre. Et à la lumière de la récente décision du Conseil Privé, nous sommes forcés de le reconnaître, bien que, si l'on veut interpréter les mots selon leur sens naturel et évident, il soit difficile de voir comment l'intention manifeste et des partisans et des adversaires de ce privilège eût pu être exprimée plus clairement. Il est difficile de résister à la conviction que cette décision est un de ces jugements techniques contre lesquels le News lui-même a fait de si fortes réclamations, il n'y pas bien longtemps.

"Au point de vue technique, ce jugement peut être véridique, et je ne le discute pas de ce point de vue, mais en toute loyauté, ne dites pas qu'il est en concordance avec l'esprit de l'Acte des Ecoles Séparées de 1863."

Nous avons tenu à signaler cette lettre très importante de M. Pope, qui est, nous n'en pouvons douter, l'expression exacte du sentiment de M. Scott, l'auteur de la loi des Ecoles Séparées, interprétée si curieusement par le Conseil Privé. Cette lettre établit un point d'histoire juridique et fournit un exemple de plus de la contradiction qui existe entre la rédaction et l'interprétation des lois.—Le Soleil.

COLONISATION

L'émigration meurtrière

Sous ce dernier titre, il a paru, dans la Démocratie Chrétienne, de Lille (France), un article signé par Mgr Vanneufville, et qui répond assez victorieusement à ceux qui, dans notre pays, soutiennent que le Français n'émigre pas, afin de justifier l'exclusion systématique dont notre gouvernement fédéral semble avoir frappé la France, dans la propagande qu'il fait en faveur de l'immigration au Canada. Lisons cet extrait:

"A l'aide de statistiques récentes qu'il a compulsées et comparées, avec la patience d'un bénédictin et la science d'un agiographe et d'un démographe accompli, l'auteur établit que la mobilité de la société française est devenue aujourd'hui extrême."

On se déracine partout, et il semble bien qu'on ne s'enracine nulle part. De 1891 à 1901, près de 400,000 individus ont quitté les 3 des départements français. Ils n'ont afflué qu'en 29 départements. Le département de la Seine, à lui seul, a reçu 300,000 déracinés, Paris et le bassin parisien forment toujours le centre d'attraction le plus important.

Dans la France méridionale, 30 départements se dépeuplent. Dans la France septentrionale, il y en a 28. Le département du Nord, de 1896 à 1901, a eu 19,237 émigrants: il se dépeuple, lui aussi. C'est un désastre presque universel, car le pays qu'ils abandonnent s'appauvrit, le nombre des mariages s'y restreint et bien tôt la natalité elle-même s'y trouve compromise."

Notes et Faits

—A propos de la dernière encyclopédie de Sa Sainteté Pie X à l'évêque français, M. de Vogüé a écrit: "Une petite lettre écrite dans une langue morte, par un vieillard emmuré dans un vieux palais, prince dépossédé qui ne peut plus armer vingt soldats, qui ne trouverait pas crédit en bourse pour emprunter dix millions. Et ce papier fait un

fracas comparable à celui de cent régiments d'artillerie lancés sur notre frontière, roulant leurs canons sur nos routes; il soulève autant de clameurs, d'appréhensions, de colères. Le monde n'est donc pas livré exclusivement, quoiqu'on en dise, aux gros remuements d'eau. Les idées sont encore des forces."

—Les socialistes anglais avaient gagné du terrain aux élections législatives de l'année dernière. Mais il semble que leur succès ait effrayé les électeurs de Londres, car les dernières élections municipales se sont terminées par une défaite écrasante des candidats socialistes. Le corps électoral avait à renouveler les conseils municipaux de vingt-huit bourgs londonniens. Dans quinze de ces bourgs, les progressistes, depuis 1903, avaient la majorité. Aujourd'hui, les voici en minorité dans vingt-cinq; ils ne conservent la majorité que dans trois seulement.

"Le revirement ne peut être plus complet. La victoire est pour les conservateurs ou modérés. Par progressistes, il faut entendre les libéraux unis aux socialistes et aux indépendants. Le grand tort des libéraux a été de s'être laissé entraîner, sous la poussée de l'élément socialiste, à des expériences de collectivisme municipal qui coûtent fort cher au budget. Croirait-on que le montant des taxes municipales atteint actuellement de 36 à 60 p. c. de la valeur locative des immeubles?"—L'Avenir National.

—Des communications faites à l'Union des Travailleurs, de Charlevoix, Penn., par ses correspondants locaux, à la suite des dernières élections aux Etats-Unis, il ressort que le socialisme, dans cette région de la Pensylvanie au moins, se recrute parmi les immigrants belges et français, en très grande partie. Voici une note qui le prouve, et elle est dans le même ton que toutes les autres de la même série:

"A Hawk Run, tous les candidats socialistes ont eu 6 voix, et le gouverneur S. Cela sur 11 votants français. B. BOHY."

Le même virus n'aurait-il pas été injecté, à Montréal, par les mêmes éléments? Il est bon de retracer la genèse du mal quand on y veut appliquer un remède sûr.

M. DEROUIN, marchand de foin, de S. Jérôme, comté de Terrebonne, a constamment en mains du foin de première qualité et à bon marché. Avis à ceux qui en ont besoin. M. Derouin s'occupe aussi de la vente des terres à S. Jérôme et alentour; il invite les clients.

Hotel du Nominigüe

Z. BARRETTE, Prop.

L'hôtel le plus rapproché de la gare. Omnibus à l'arrivée de tous les trains. Système de chauffage à l'eau chaude. Water closets (Privés) dans la maison. Patronné par les touristes.

Demandez les fameux cafés

"St-Marc"

— ET —

"La Créole"

Augustin Comte & Cie.

IMPORTATEURS DE

Thés, Cafés, Epices, etc., etc.

442, rue St-Paul, MONTREAL.

U. Gamache

FERBLANTIER-PLOMBIER

Travaux en tous genres faits à la boutique ou à domicile.

SPECIALITE: Couvertures en métal.

L'ANNONCIATION, Qué.

Les secrets de la Classe aux Renards, Belettes, Bêtes Puantes, Martres, Foinnes, Visons, Rats Musqués, Loutrés et Loups, ainsi que de la destruction des rats de maison et grange, souris et mulots.

Dans ce livre sont indiqués les noms et les prix des drogues à piéges, poissons, etc., pour faire suivre et tuer le gibier. On enseigne comment empoisonner les renards sans en poisonsner les chiens ou autres animaux domestiques de ses voisins ou les siens propres. Sur réception de 30 cts en monnaie (pas de timbres), nous expédions ce livre par la maille à nos frais et risques.

Pharmacie Veterinaire

— DU —

Dr Grignon,

STE-ADELE, Qué.

N. B.—On est prié d'indiquer le nom du journal sur lequel on a lu cette annonce.

LA PROVIDENCE ASSURANCE MUTUELLE LE FEU MONTREAL

Directeurs de La Providence MM. J. E. Duhamel, N.P. inspecteur de bureaux d'enregistrement; président, l'hon. M. Jean Prévost, ministre de la colonisation; MM. Lafontaine, Berthier, Bissonnette, Montcalm, Girard Ronville, Daigneault, Bagot, tous députés provinciaux, MM. L. H. Desjardins, Terrebonne, Henri Boucher, St-Barthélemi, S. P. Champoux, Joliette L. A. Picard, secrétaire-gérant, Westmount.

Bureau Principal: 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Souscription exigée par la loi: \$200,000.00
Assurance en force: \$1 500,000.00

Pourquoi devons-nous encourager cette compagnie?
1o. Parce qu'elle est dirigée par des hommes d'expérience, solvables et honnêtes;
2o. Parce qu'elle donne toutes les garanties nécessaires, proportionnellement à ses responsabilités;
3o. Parce que ses taux sont les plus bas et qu'elle choisit ses risques;
4o. Parce que c'est une institution nationale, encouragée par nos hommes d'affaires;
5o. Parce que l'argent des assurés reste dans notre province;
6o. Parce qu'elle n'emploie que des agents habiles, instruits et honnêtes;
7o. Enfin, parce qu'elle règle promptement et libéralement ses pertes.
N.B.—On demande des agents pour les villes et la campagne.
S'adresser au Secrétaire-Gérant: L.-A. PICARD, Montréal.
A Nominigüe, s'adresser à M. Amédée DENAULT, Editeur-rédacteur de L'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier.

Allons au Bon Marche CHEZ A. T. CONSTANTIN

Si nous voulons avoir un tres chic... en fourrure ou en étoffe, modeie des plus nouveaux. Satisfaction garantie.

Allons au Bon MARCHE

Pour nos jupes et blouses qui font l'admiration de tous nos acheteurs.
Notre ouverture de chapeaux ayant eu lieu tout récemment nous sommes en mesure de vous vendre des chapeaux dont le goût et le chic ne peuvent être surpassés.



Toujours, allons au Bon Marché pour les étoffes à costumes de toutes nuances et de toute beauté, étoffes à robe, soies noires et de couleurs.

Tweeds à habillement, Corps et Caleçon; pour dames et messieurs, ainsi que pour enfants.
Couvertes en laine blanche, de \$2.00 la paire en montant.

Nous avons une très belle valeur pour \$3.25.
Couvertes en finellette, valant \$1.00, pour 69c. la paire.

Un lot considérable de marchandises que nous ne pouvons énumérer sont vendues très grand sacrifice.
Nous nous ferons un plaisir d'envoyer sur demande tous genres d'échantillons.
Les commandes par la poste sont promptement exécutées.

A. T. CONSTANTIN Enseigne de la Boule Rouge 3601, Notre-Dame ST-HENRI de MONTREAL

UNE HISTOIRE PAR SEMAINE

NOËL DES ENFANTS

Une heure du matin, dans un riche appartement du second étage de la rue Lafayette, No. ... La salle à manger est grande, cirée, triste...

La femme s'est levée, et, toute droite, s'en va ouvrir, une lampe à la main: "Pas possible! c'est la famille du troisième qui doit se tromper..."

Des petits entants... il n'y en a pas au second étage: il n'y en a jamais eu, il n'y en aura jamais...

Elle songeait à tout cela, la femme du second étage, pendant que son mari éroulé sur sa chaise, ronflait devant le foyer...

L'homme tisonne bêtement... pour tisonner, pour tuer le temps... C'est ça le réveil on...!

Elle songeait à tout cela, la femme du second étage, pendant que son mari éroulé sur sa chaise, ronflait devant le foyer...

Lui n'a rien vu, il bâillait... C'est dégoûtant un réveil on pareil... dégoûtant!...

Elle songeait à tout cela, la femme du second étage, pendant que son mari éroulé sur sa chaise, ronflait devant le foyer...

—Alors, il fallait inviter... —Qui? —Les Lefebvre du troisième. —Jamais... ils ont une portée de marmots, que c'en est une dégoûtation... merci! il n'y aurait pas cinq minutes qu'ils seraient là que tout danserait un joli sabbat...

Elle songeait à tout cela, la femme du second étage, pendant que son mari éroulé sur sa chaise, ronflait devant le foyer...

—Moi, je vais me coucher", dit la femme. Le mari dort déjà sur sa chaise, alourdi par son boudin: la tête ballotte, un pli ridicule aux lèvres; la femme le regarde, méprisante et dédaigneuse...

Elle songeait à tout cela, la femme du second étage, pendant que son mari éroulé sur sa chaise, ronflait devant le foyer...

Ding...! Ding...! Ding...! Ding...! et la petite sonnette sautille, sautille, égrenant toute joyeuse ses jolies petites vibrations... Elle est toute heureuse la sonnette, ce n'est pas comme cela qu'on la tire d'ordinaire...

Elle songeait à tout cela, la femme du second étage, pendant que son mari éroulé sur sa chaise, ronflait devant le foyer...

Lui, se réveille au milieu d'un roulement... "Hein!... de quoi?"

Elle songeait à tout cela, la femme du second étage, pendant que son mari éroulé sur sa chaise, ronflait devant le foyer...

Lui, se réveille au milieu d'un roulement... "Hein!... de quoi?"

Elle songeait à tout cela, la femme du second étage, pendant que son mari éroulé sur sa chaise, ronflait devant le foyer...

l'humanité. Il y a que, bon gré, mal gré, l'idée gouverne toujours le monde, et qu'au maître de l'idée appartient la puissance sur autrui.

On reproche quelquefois aux catholiques de vouloir avoir "leurs journaux", et d'abuser de l'étiquette confessionnelle. Reproche déloyal. On attaque notre croyance et on voudrait nous empêcher de la défendre.

Or, ce rôle social de l'Eglise subsiste aujourd'hui; et, au milieu de l'anarchie des idées, il appartient au journaliste catholique, plus qu'à n'importe qui, de le remettre en relief.

Le pays qui offre un modèle d'organisation pour la presse catholique est sans contredit l'Allemagne.

En 1848, les catholiques prussiens ne possédaient en tout que 14 feuilles. En 1870, ils en avaient 50. Arriva le Kulturkampf, alors ce fut un élan formidable.

ESQUISSES SOCIALES Le Testament d'un Socialiste

Un conférencier socialiste bien connu, M. Emile Joindry, vient de se suicider. Il a légué ses papiers à M. Ernest Judet.

Un confédéré socialiste bien connu, M. Emile Joindry, vient de se suicider. Il a légué ses papiers à M. Ernest Judet.

Un confédéré socialiste bien connu, M. Emile Joindry, vient de se suicider. Il a légué ses papiers à M. Ernest Judet.

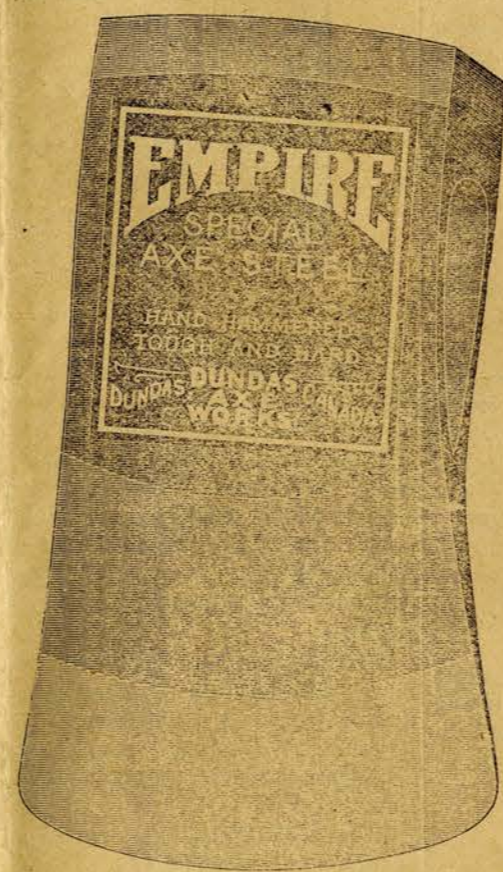
Un confédéré socialiste bien connu, M. Emile Joindry, vient de se suicider. Il a légué ses papiers à M. Ernest Judet.

Un confédéré socialiste bien connu, M. Emile Joindry, vient de se suicider. Il a légué ses papiers à M. Ernest Judet.

ZOTIQUE GAUTHIER

Entrepreneur-Charpentier et Menuisier Fabrique de Portes, Chassis, Jalousies, Blanchissage et Découpage, tournage du bois de construction et tous ouvrages des boutiques mécaniques à bois.

NOMINGUE, — — — QUÉ.



Reine des Bois La Hache Dundas

Marque "Empire", et dix autres marques d'égale valeur. Faite du meilleur acier, par les ouvriers les plus expérimentés.

Absolument Garantie FABRICANTS: Dundas Axe Works DUNDAS, ONT.

Représentant, pour la province de Québec, A. BOURBONNIERE, Mechanic's Institute, Chambre 30, 201, St-Jacques, MONTREAL.

Pas besoin de frotter le linge!

Advertisement for 'La Poudre Racso' soap. Includes text: 'Elle fait plus d'ouvrage en une heure de temps qu'une femme de ménage dans une demi-journée et N'use pas le linge!' and '5c. LE PAQUET Un petit Paquet pour un Gros Lavage!'.

MOBILIER RELIGIEUX Gaston Vennat

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA DES MAISONS FRANÇAISES SUIVANTES: AMELEE BOLLEE - Le Mans, (France) La célèbre fonderie de CLOCHES, d'où sortent entr'autres les carillons de Notre-Dame-du-Lac, - 21 cloches St-Louis de France de Montréal, 5 cloches Buffalo, E. U. - 43 cloches Sorel, P. Q. - 4 cloches

P. E. FORGET

Marchand-Generel Marchandises Sèches, Chaussures, Provisions, Farines, Foin, Ferronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Briques, Chaux, Articles de Fantaisie ET DETAIL SPECIALITE: Gros stock de Chaussures à prix content

ALYRE CHARLEBOIS Dr. J. Pinault Le Grand Entrepot de la Gare, à Nominigüe... Meccan et Chirurgien

Meccan et Chirurgien Meccan et Chirurgien Meccan et Chirurgien

Service des Laurentides DE L'EST A L'OUEST MONTREAL A SAINT-JEROME N. B. - Tous les trains qui viennent à Nominigüe, de Montréal, ou qui retournent, de notre gare, terminés à la métropole, arrêtent à S. Jérôme.

MONTREAL A STE-AGATHE Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Trains supplémentaires, les mardis, jeudis et samedis, à 8.45 a.m. Le dimanche, à 9.15 a.m.

MONTREAL A LABELLE Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train de la matinée, à 8.45 a.m. Le dimanche à 9.15 a.m.

STE-AGATHE A MONTREAL Tous les jours, sauf le dimanche, à 8.21 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à 6.55 p.m. SAINT-JEROME A MONTREAL Tous les trains de Nominigüe, plus, tous les jours, dimanche excepté, un train à 7.05 a.m.; les lundis, mercredis et vendredis, un train à 5.40 p.m.

Le Nord Canadien de Quebec Division Montfort et Huberdeau.

Table with columns: Quotidien excepté le Dimanche, STATIONS, Quotidien excepté le Dimanche. Lists stations like D. Montréal (C.P.R.), A, Montfort Jet, etc.

Trains de fret rapides tous les jours. C. W. SPENCER, Gérant Général. GUY TOMBS, Agent Général Fret et Passagers, Montréal.

Cie GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris France Départ chaque jeudi, à 10 hrs a.m. LA BRETAGNE, 20 Déc. LA PROVENCE, 27 Déc. LA LORRAINE, (1907) 3 Jan. LA TOURNAINE, 10 Jan.

ROCH JETTE

Photographie Générale SPECIALITE: Vues et paysages de la région Labelle. Cartes postales illustrées des vues du Nominigüe. Photographie sur zinc et sur carton.

J. A. I ALANDE & FILS

Magasin General Près du Carré Central. Fleur, avoine, foin, grain de toutes sortes, épicerie, ferronneries, bric-à-brac, chaux, harnais, marchandises diverses.

Banque d'HOCHELAGA

St-Jerome, Que. Capital payé - \$2,000,000. Fonds de Réserve - \$1,450,000. Toutes affaires transigées par la malice et avec une attention spéciale. ALEX LEFORT, Gérant.

A nos Lecteurs
Cadeaux du Nouvel-An

L'AMI DU COLON, ayant maintenant accompli sa première étape de six mois, va se croire justifiable de procéder, dès janvier prochain, à réclamer le prix de ses services, à tous ceux qui lui ont fait l'honneur de le bien accueillir, sans avoir, toutefois, songé à le payer encore.

Ceux pour qui cette précaution reste encore à prendre, nous serions fort agréables et bien utiles en y pourvoyant tout de suite, sans attendre la date. Nous ne leur demandons pas d'autre "présent du Jour de l'An" ?

Mots d'ordre

En avant l'Industrie Laitière !

Si l'apôtre de notre mouvement colonisateur, si le regretté curé Labelle vivait, de sa voix patriotique il nous dirait :

"Peuplez vos montagnes du Nord de troupeaux de chèvres, de moutons, de vaches laitières. Elevez de coquettes beurrieres sur les chemins de colonisation, au bord de ces bonnes sources près desquelles j'aimais tant à me reposer, et que la propreté et l'honnêteté, vertus maîtresses en l'industrie laitière, viennent s'asseoir au foyer de nos chers colons, et leur assurent la paix, la richesse et la sécurité !"

Sociologie chrétienne

L'episcopat democratique

Voici une belle page du plus pur catholicisme social, de cette démocratie chrétienne telle que Léon XIII et Pie X l'ont louée et encouragée. Cette page est de Mgr Touchet, l'éloquent et intrépide évêque d'Orléans, en France; elle mérite d'être rappelée, en ce moment où les évêques de France, chassés par la persécution de leurs palais épiscopaux, vont se mêler plus intimement que jamais à leur peuple, comme aux temps héroïques de l'Eglise.

C'est un passage du discours par lequel le sympathique prélat saluait en mars dernier, à Rome même, les quatorze nouveaux évêques français que Pie X venait d'y sacrer à la fois. Qu'on lise, qu'on médite et qu'on espère !

"L'Eglise concordataire est finie. Elle était décadée le 9 décembre 1905. Les funérailles ont été célébrées ce matin. Chaque bénédiction du Pontife s'élevait sur vous, retombait sur elle et la scellait dans son tombeau..."

Les évêques de l'Eglise concordataire étaient des pères assurément; mais parfois des pères plutôt solennels et imposants, à la façon de celui de Chateaubriand...

Le temps de se ménager est passé pour l'évêque. Il n'est pas nécessaire qu'il vive, il est nécessaire qu'il travaille. Il est nécessaire qu'il se donne et qu'on le voie se donner. Il est nécessaire qu'il se rapproche de ses prêtres.

Il est nécessaire qu'il se rapproché des fidèles. Il entrera en communion avec eux par la parole, par les œuvres, par les conversations utiles, par la presse à l'occasion.

Il comprendra que les masses nous ont échappé, parce que nous ne nous sommes pas assez occupés d'elles. Il s'intéressera à l'évolution des sciences sociales. Il s'occupera des œuvres sociales: coopératives, maisons à bon marché, conférences populaires.

Son train de maison sera modeste, et il se plaira à cette modestie.

Il sera affable aux indigents, tout en sachant bien que l'ouvrier chargé de famille est aussi intéressant que le pauvre solitaire...

L'évêque se souviendra que l'Eglise non concordataire est de sa nature luttante et conquérante; elle doit se proposer toujours une position à conquérir: aujourd'hui une liberté, en tous temps les âmes.

L'évêque saura que, peut-être, nous avons trop compté émouvoir les multitudes, vers la fin du siècle dernier, en leur parlant souvent de nos droits...

Une poignée de main, une bonne parole sortie du cœur, une marque opportunément donnée de sympathie, un service rendu à un ouvrier, la création d'une école ménagère, d'un fourneau économique, d'une crèche, d'un patronage, d'un cercle, d'une école, d'un dispensaire, d'un hôpital, feraient plus dans l'âme populaire et pour l'âme populaire, que des déclarations sur le droit et la liberté.

Nous sèmerons péniblement, une dizaine d'années, mais la récolte viendra. D'où je tiens cela, je ne saurais le dire. Je le sais de certitude aussi évidente pour moi que si je le voyais de mes yeux de chair."

BUCKINGHAM

L'abondance des matières nous force à renvoyer au prochain numéro l'article que nous avions préparé pour ce numéro-ci, sur ce fameux conflit du travail.

Chronique Régionale

L'ASCENSION

M. le curé a commencé, jeudi dernier, la visite des chantiers; en ayant un grand nombre à visiter, cette année, il ne pourra finir avant les fêtes.

Mme Sabourin, de Montréal, mère de Mme Desnoyers, est arrivée dans sa famille pour y passer les fêtes.

M. C.N. Copping, propriétaire du moulin, est absent pour quelques semaines, en voyage d'affaires à Montréal et à New-York.

M. et Mme Simon, ainsi que les Melles Simon, partiront, le jour de Noël, pour une quinzaine. Ils passeront les fêtes dans leur famille à Ottawa, Hull, Plantagenet.

Le Dr Côme Cartier, de L'Annonciation, a bien voulu honorer de sa présence le personnel de l'école du village, dans une courte visite qu'il y fit vendredi dernier. Il trouva l'école très confortable et le système de ventilation salubre pour tous les élèves, selon les lois de l'hygiène.

Programme de notre messe de minuit

Entrée: "Minuit Chrétiens". M. Euchariste Lavoie. Messe de "Peters". Kyrie: "Christe, solo, M. Wilfrid Lavoie; Gloria: Et in terra, solo, M. Euchariste Lavoie; Credo: Et incarnatus est, soliste, Melle Thérèse Simon; Crucifixus, soliste, Melle Charlotte Simon. Offertoire: Adeste fideles. Sanctus: Chœur. Benedictus: soliste, Melle Thérèse Simon. Agnus Dei: Soliste, Melle Charlotte Simon; Dona nobis, solo, M. Euchariste Lavoie.

Tous les cantiques de Noël seront chantés à la messe de l'Aurore par les élèves de l'école, et à l'offertoire de cette messe, nous aurons le Noël de Gounod: soliste, Melle Thérèse Simon. Organiste, Mme S. Simon.

S. Gerard de Montarville

Le 9 décembre avait lieu une réunion de notre cercle agricole, sous la présidence de M. le curé Lemonde, pour la reddition des comptes. Le 12, assemblée générale des membres du même cercle, pour l'élection annuelle du nouveau bureau de direction.

Dimanche, le 10 décembre, les offices parociaux ont été présidés par M. le vicaire. M. le curé Lemonde était absent, s'étant rendu à L'Annonciation, sur invitation spéciale, pour y donner le sermon du jour. M. le curé est rentré dès lundi matin à son presbytère.

NOMININGUE

M. le curé Lemonde de S. Gerard de Montarville, était de passage à Nominique samedi dernier, se rendant à L'Annonciation, et de

nouveau, dimanche après-midi, en voyage de retour vers sa paroisse.

M. le curé Cadieux, de Ferme-Neuve, était de passage à Nominique dimanche soir, se rendant à St Thérèse, au reçu d'une dépêche arrivée la veille et lui annonçant le trépas quasi subit de son vénéré père. L'AMI DU COLON se fait un devoir d'offrir au prêtre éprouvé l'hommage de ses condoléances bien sincères.

Notre directeur est revenu samedi après-midi du pénible voyage qu'il a dû faire à Montréal et à Salaberry de Valleyfield, pour rendre les derniers devoirs à son frère décédé.

Le R.P. André, curé de Nominique, supérieur C.R.I.C., et président de la Coopérative des Colons du Nord, est parti lundi matin pour Montréal, Ottawa et St. Hyacinthe, en voyage d'affaires. Le révérend Père est rentré d'hier au monastère.

Ce matin, au couvent des Sœurs Chanoines des Cinq Plaies, à Nominique, avait lieu, sous la présidence du R. P. supérieur et curé, la touchante cérémonie d'une prise du saint habit. Le R. P. Pierre, de la résidence de L'Annonciation, assistait à la cérémonie, et a donné, en termes fort appropriés, l'instruction de circonstance.

M. H. Quévillon, représentant de la maison W.R. Brock, de Montréal et Toronto, était de passage ici, pour affaires, ces jours derniers.

Sport: Nous aurons, cet hiver, dans le Nord, des amusements de saison, tout comme à Montréal. Des clubs de hockey se sont organisés, notamment à S. Faustin, S. Jovite, Labelle, L'Annonciation, et Nominique. A L'Annonciation, M. Fred. White a été élu président, et M. Geo. A. Cooke, gérant. A Nominique, M. J. A. Boisvert est le président-gérant et M. Ignace Martineau, le secrétaire.

Il y aura plusieurs concours durant l'hiver entre ces divers clubs qui veulent, paraît-il, se former en "Ligue de Hockey des Laurentides", sûrs qu'ils trouveront bien d'autres adhérents, depuis Nominique à St. Jérôme, en passant par Mont Tremblant, Sainte Agathe, Huberdeau, Shawbridge, Sainte Adèle, Montfort, etc.

Il y a déjà rivalité à qui se procurera la meilleure patinoire une chose certaine, c'est que les lacs ne manqueront à aucun de nos clubs pour établir cette patinoire.

Celle de notre club local sera fixée au grand Nominique, à la baie Richard. Notre club de Hockey a également l'intention d'établir, à proximité de son champ de glace, une arène de courses (rond), sur le grand Nominique. On y organiserait des courses en yachts à voile. L'endroit est éminemment propice pour ce sport, le lac ayant six milles de long sur trois de large.

Nos jockeys ne veulent pas non plus rester en arrière; ils ont l'intention d'entretenir une piste sur le grand Nominique, afin d'y tenir des courses de chevaux. A tout cela, il faut ajouter les nombreuses glissades russo-canadiennes (naturelles) dans chacune de nos localités. Il y en a pour tous ceux qui aiment ce genre de sport.

Ces divers amusements attireront sans doute, bien du monde en nos parages étant donné les moyens de communication faciles que nous procure le C.P.R., lequel accordera, sans doute, des taux réduits, en diverses occasions.

Nous apprenons que le Club de Hockey de Labelle a déjà lancé un défi à notre club local, pour une rencontre qui aurait lieu ici même, le jour de Noël. Le défi a été accepté, et les entraîneurs nous assurent que nous verrons une belle joute.

M. Joubert, voyageur de com-

merce pour la maison Caverhill & Kiscock, de Montréal, est arrivé à Nominique lundi, en voyage d'affaires.

M. Z. Gravel, représentant une importante maison de conserves et d'épices, de Montréal, était également en visite d'affaires chez nous mardi.

Vendredi dernier, M. Jos Ledoux, du canton Boyer, en s'en allant à son ouvrage, vit une loutre aux prises avec un renard. Ce dernier avait déjà réussi à saigner au cœur sa victime, quand l'apparition de M. Ledoux lui fit lâcher prise. L'heureux découvreur n'eut qu'à ramasser l'animal mort, dont il est venu vendre la peau, samedi, à notre boucher, M. Léo Lafond, qui lui en paya \$20.00. Ce fut pour le trappeur d'occasion, une journée de riche gain.

M. Potvin, voyageur de commerce pour la maison de quincailleries L. H. Hébert, de Montréal, était de passage à Nominique mardi.

Coupeville

Tous les visiteurs à notre église admirent la superbe statue de l'Ange Gardien, dont notre bon curé, M. l'abbé Lavergne a gratifié notre temple.

Dimanche, le 9 décembre, M. le curé Lavergne, en compagnie de M. le curé Séguin, de La Conception, se rendait à S. Jovite, saluer son doyen, le respecté curé Ouimet, dont on fêtait le 57e anniversaire de naissance.

M. Alary, propriétaire de la queduc de notre village, vient d'acheter l'emplacement sis en face de notre église, et voisin du magasin de M. Lachapelle. M. Alary se propose d'y construire une superbe résidence.

M. J. N. Lachapelle désire annoncer au public que son nouveau magasin est maintenant ouvert pour le service de la clientèle. Tous les articles d'épicerie et de merceries y sont à fort bon marché.

Nous avons eu une messe solennelle, le jour de l'Immaculée-Conception. M. Jos Pelletier y chanta, avec grand succès, un impressionnant Ave Maria.

L'ANNONCIATION

Le 7 décembre 1906, Mme Xavier Labelle donnait naissance à un garçon qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Oscar. Ont été parrain et marraine: M. et Mme Guibord.

Le R. P. Adrien Dalloz est de retour d'un long et pénible voyage à des chantiers situés à l'ouest de la Macaza, sur des terres non arpentées. Un habitant lui fit cadeau, chemin faisant, d'un quartier d'ours.

Dimanche dernier, les offices ont été célébrés à L'Annonciation par M. le curé de la Kiamika, J. A. Lemonde. Il a de plus donné à nos gens une allocution très pratique sur la Messe, et que tous ont goûtée et appréciée avec raison. Il nous a quittés aussitôt après les Vêpres.

Le R. P. Dom Victor Epinard, curé de Turgeon, était de passage à L'Annonciation lundi soir.

Nos colons, fiers de l'aisance que produit le travail, sont très contents de l'ouvrage qui surgit de toutes parts. Tous les motifs de L'Annonciation sont en pleine activité, de gros contrats leur ayant été confiés, surtout pour la confection de la latte.

FRUITS ET LEGUMES

Notre char de fruits et légumes en conserve est arrivé, la marchandise est très belle, les prix sont les mêmes que ceux de Montréal. Vous n'avez pas de freight à payer en ordonnant chez moi.

C. E. LAFLAMME, S. Jérôme, Qué.

Un Sommeil Paisible

La régularité dans l'alimentation comme dans les heures de sommeil: Voilà ce qui rend les enfants forts, voilà ce qui leur assure une belle santé exempte des mille accidents auxquels sont sujets les enfants chétifs et débiles. Lorsque l'enfant est agité et que le sommeil ne vient pas, il faut aider la nature: LE SIROP D'ANIS GAUVIN est indiqué dans tous les cas de manque de sommeil, DIARRHÉE, COLIQUES, DYSENTERIE: Il est souverain dans le cas de Refroidissements, Rhume, Toux: c'est avec raison qu'on le dénomme: "LE SAUVEUR DE L'ENFANCE!"



Les Enfants de M. J. B. Lemaire

fait défaut ou lorsqu'il y a dérangement d'intestins. J'en ai toujours à la maison.—Votre, etc., J. B. LEMAIRE.

Est Indispensable à Bébé

Voici une lettre du New-Hampshire qui a son éloquence:

M. J. A. E. Gauvin, Montréal.

Votre SIROP D'ANIS GAUVIN éviterait bien des souffrances aux petits enfants et bien du trouble à leurs parents. Je voudrais le voir adopter dans toutes les familles, tant il rend de services dans toutes les circonstances, lorsque le sommeil

AMIOT, LECOURS & LARIVIERE

Articles de construction, ferronneries, peintures, vitres, fer, fournitures d'aqueduc, ciment, plâtre, bronze, or en feuilles.

Magasin et Bureaux: 911 BOULEVARD SAINT-LAURENT

Salle d'Echantillons: 10 RUE CRAIG OUEST

MONTREAL

Chez Laflamme et Deschambault

P. J. Chartrand Paul L. Turgeon

Afin que tous en profitent, nous ferons de très grandes réductions sur nos paletots, manteaux et fourrures, AU BON MARCHÉ. Capots en veau de Russie, valant \$20.00, pour \$18.00. Robes de voitures, en chèvre, valant \$9.00, pour \$7.50. Manteaux pour dames, en chien de mer, valant \$25.00, pour \$18.00. Paletots en tweed pour hommes, valant \$14.00, pour \$11.00; pour jeunes gens, valant \$5.50, pour \$4. Manteaux en drap pour dames, valant \$4.00, pour \$3.00; en tweed, valant \$10.00, pour \$7.50. Boléros en drap et en tweed, valant \$2.00, pour \$1.00. Jockey en seal, valant \$5.00, pour \$3.25. Les prix sont en proportion pour toutes nos autres fourrures. Nous avons des casques en fourrure à partir de \$1.50, en montant.

Chartrand & Turgeon

COMPTABLES

55, rue St-François Xavier

Bell Tel. Main 3141

Tel. March. 612

Montreal.

A VENDRE

Un petit engin à vapeur, chauffant à la gazoline, et de la force 1 1/2 cheval-vapeur. Une occasion de bon marché. S'adresser au Monastère des Chanoines Réguliers, Nominique, Qué.

HOTEL POMINVILLE

Ancien Hotel Beauclerc

Rue Notre-Dame, à mi chemin entre la gare et l'église. Bonne table, repas aux prix ordinaires. Chambres nombreuses et très confortables. Chauffage à l'air chaud. Privés dans la maison. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs.

Voitures à tous les trains transport ratis. Prix modérés; service généralement excellent.

NOMINIQUE, Qué.

Dr Henri Cartier

Médecine Générale et Chirurgie

Cabinet de consultation, chez M. Gadoury, coin St-François-Xavier et Sacré-Coeur, NOMINIQUE.

La Banque des Marchands

DU CANADA

Annonce qu'elle a ouvert une succursale à

SAINT-JOVITE

[Chez le NOTAIRE PARRETTE]

Le bureau de cette succursale sera ouvert chaque LUNDI et VENDREDI soir et chaque MARDI et SAMEDI, toute la journée.

Toutes les affaires d'une banque y seront traitées de la manière la plus libérale.

Une attention spéciale sera donnée aux besoins des cultivateurs.

A toutes les affaires reçues par la malle il sera porté une attention spéciale.

ARGENT PRETE

L'argent sera libéralement prêté sur des billets signés par des personnes responsables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

Des comptes pourront être ouverts pour la somme d'une piastre en montant, dans le Département d'Épargne, et l'intérêt sera payé au taux le plus élevé, savoir 3 p. c. Cet intérêt sera ajouté au capital deux fois par année.

Notre argent peut être retiré en tout temps sans donner d'avis.

J. B. DONNELLY, Gérant

P. E. FORGET

Magasin General

Maison de Nominique

Variété complète de marchandises dans toutes les lignes: Nouveautés (Marchandises sèches), Epicerie, Chaussures, Ferronneries, Vaisselle, Meubles, Provisions, Peintures, etc. Assortiment complet et absolument frais, dans tous nos départements.

Spécialité: Etoffes à robes Bon Marché. Service prompt. Satisfaction garantie. Les clients sont toujours les bienvenus à venir demander nos prix et voir nos marchandises avant de passer ailleurs.

J. D. MILLER, Gérant.

Joachim Gelin, L.L.L.

AVOCAT

15 rue Saint-Jacques MONTREAL.

BUREAU A L'ANNONCIATION:

1er et 3ème samedis de chaque mois à la pension Aimé Reumont.

BUREAU A NOMINIQUE:

1er et 3ème dimanches de chaque mois à la pension Martineau.

E. J. Leblanc

NOTAIRE, L.L.L.

Nominique, Qué.